

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

TROPHEES PRO BONO 2021

Les dossiers de candidatures sont adressés par mail à l'adresse barreausolidarite@avocatparis.org **avant le 30 juin 2021**. Le candidat indiquera en objet du mail « *Candidature Trophées pro bono 2021* » - suivi de son nom ou du nom de son cabinet ou de son collectif d'avocats.

Un dossier de candidature est composé :

- Du présent formulaire dûment complété ;
- D'une photo du ou des candidats ou d'une illustration du projet ou de l'association (logo, photo, etc) ;
- De toute pièce utile à la présentation de l'action ou des actions présentées.

1) **Nom de l'élève-avocat, de l'avocat, du cabinet ou du collectif d'avocats qui candidate :**

Défense Sans Frontière – Avocats Solidaires
14 rue Saint-Yves, 75014 Paris

2) **Intitulé de l'initiative ou des initiatives ou de l'association ou des associations au titre de laquelle ou desquelles vous présentez votre candidature :**

Formation de sensibilisation aux droits des femmes et des enfants au Maroc

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



3) **Choisissez une catégorie de Trophées selon votre profil¹ :**

- Prix Henri Leclerc (ouvert uniquement aux élèves-avocats ou aux avocats de moins de 5 ans d'exercice)
- Prix Solo (avocat individuel)
- Prix en Equipe (cabinet ou collectif d'avocats)

4) **Indiquez si vous souhaitez candidater au Prix pro bono Paris-Québec :**

- Oui
- Non

A. Description de l'action ou de l'association soutenue bénévolement par le candidat :

Depuis 2015, l'association *Défense Sans Frontière - Avocats Solidaires* (DSF-AS) est en contact avec Madame Zora ABID OLLIVIER présidente du *Réseau Provincial des Associations Féminines* (REPAF) qui l'a sollicitée pour sa mission d'information et d'assistance aux femmes investies dans ce réseau.

Dans le cadre du réseau REPAF, la présidente rencontre des problèmes en raison de violation des droits des femmes et des enfants tels que des mariages arrangés concernant les mineur(e)s, des viols mais également des violences physiques et morales faites aux femmes et aux mineur(e)s.

Des lois existent en droit marocain pour combattre ces comportements, cependant elles ne sont très souvent pas appliquées, la coutume demeurant la règle.

Suite à cette demande, l'équipe de DSF-AS est intervenue en partenariat avec le du réseau REPAF à Ouarzazate en 2018. Cette formation fut un succès et la présidente du réseau souhaite déployer cette formation dans d'autres villes.

Je vous laisse cliquer sur le lien ci-dessous pour pouvoir visualiser une vidéo de présentation de la formation qui s'est déroulée à Ouarzazate en 2018 :

[Mission Maroc / Défense sans Frontière/ Avocats Solidaire sur Vimeo](#)

¹ 5 initiatives seront récompensées cette année lors de la cérémonie de remise des Trophées le lundi 11 octobre 2021, par :

1. Le Prix Junior « Henri Leclerc » dédié à un projet porté par élève-avocat ou un avocat de moins de 5 ans d'exercice désigné par un vote électronique ouvert à tous les avocats du barreau et aux élèves-avocats de l'efb
2. Le Prix « solo » récompensant une initiative portée par un avocat individuel
3. Le Prix en « Équipe » récompensant une initiative portée par un cabinet ou un collectif d'avocats
4. Le « Prix des Avocats » récompensant une candidature, toutes catégories confondues, sur la base d'un vote électronique ouvert à tous les avocats du Barreau de Paris.
5. Le prix pro Bono Paris-Québec récompensera des projets à vocation solidaire en harmonie avec les valeurs et principes de la Francophonie.

L'association DSF-AS a été sollicitée pour une deuxième mission qui a été retardée par la pandémie de COVID mais se déroulera au mois d'octobre 2021 à Rabat au Maroc. Cette fois-ci DSF-AS interviendra en partenariat avec le *Conseil des Femmes Cheffes d'Entreprises* de la *Chambre du Commerce et de l'Industrie* de Rabat.

B. Description du public-cible de l'action ou de l'association et si possible des impacts mesurables de l'action en faveur de ce public :

L'association cible environ 70 personnes venant de trois catégories de la population différentes :

- Le personnel des associations de soutien aux femmes et aux enfants de Rabat et sa région
- Les assistantes sociales de Rabat et sa région
- Les africaines immigrées au Maroc et qui vivent à Rabat et dans la région de Rabat

C. Description de l'engagement du candidat au sein de ces actions ou de l'association :

Les avocats, membres de DSF-AS vont former le personnel des associations de soutien aux femmes et aux enfants, les assistantes sociales et les femmes africaines immigrées qui vivent à Rabat et dans la région afin de leur donner des compétences en droit de la famille, droit du travail et droit pénal leur permettant de dispenser des conseils éclairés et une sensibilisation aux droits des femmes et des enfants.

Les éléments d'information juridique qui leurs seront donnés leur permettront d'intervenir efficacement pour lutter contre les difficultés que peuvent rencontrer les femmes et les jeunes filles à Rabat et dans la région de Rabat. Cela leur permettra également de les aider à se défendre et à sensibiliser les populations pour que les comportements et les mentalités évoluent.

La formation proposée aura un impact:

- Juridique : la formation porte sur le droit des femmes et des enfants et son application
- Éducatif : elle fera changer les comportements
- Social : elle améliorera les conditions de vie des femmes et donc des enfants
- International : elle contribue au renforcement de l'État de droit au Maroc

D. Pour le prix Pro Bono Paris-Québec uniquement, soulignez le caractère innovant de votre initiative et en quoi celle-ci vous paraît-elle pouvoir être pertinente à dupliquer dans d'autres lieux :

L'association DSF-AS a déjà proposé des missions de formation aux droits des femmes et des enfants dans deux pays différents:

- Une mission de formation au Maroc en 2018 à Ouarzazate auprès des délégués du réseau REPAF

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



- Trois missions de formation sur le même sujet au Cambodge en 2017 et 2018 à l'institut de formation des enseignants à Takéo, en 2019 à Phnom Penh à l'Institut National des Affaires Sociales (au profit des fonctionnaires, étudiants et membres d'ONG spécialisées dans la défense des droits de femmes et des enfants)

Les formations des femmes et des enfants proposées par DSF-AS peuvent être dupliquées à des pays, continents différents. Ces formations sont adaptées en fonction des lois applicables dans les pays où elles sont dispensées. Les membres de DSF-AS doivent analyser des textes de lois des pays dans lesquels ils interviennent afin de pouvoir les maîtriser et délivrer des formations de qualité. Ils adaptent également les formations au public visé.

Les formations proposées par DSF-AS sont sur mesure. Ce critère de différenciation peut être considéré comme un aspect innovant puisque les formations sont préparées en fonction du lieu et de la population concernée. Elles sont faites en français, avec des traducteurs si nécessaire, ce qui est un engagement de soutien à la francophonie. Les membres de DSF-AS capables de s'adapter à des contextes et environnements totalement différents, ce qui permet à l'association de se démarquer. En effet, DSF-AS propose une méthode pédagogique et un format qui répondent, au cas par cas, aux demandes d'aide reçues.